

Comment créer mon compte ?

Avant de démarrer veuillez vous rendre sur le site de l'ANDPC en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://www.agencedpc.fr/professionnel>

Cliquez sur le bouton « Mon compte ».



Puis cliquez sur « Créer mon compte ».



Pour les professionnels de santé détenant un numéro RPPS ou ADELI la création de compte se fait à partir des données officielles référencées par l'Agence du Numérique en Santé (ANS). Le formulaire que vous devrez renseigner varie donc selon votre profession.

Créer mon compte personnel

* Champs obligatoires.

Informations personnelles

Nom de famille *

Prénom *

Profession * Aide-soignant

Date de naissance *

Je ne suis pas un robot

reCAPTCHA
Confidentialité - Conditions

Annuler **Etape suivante**

Créer mon compte personnel

* Champs obligatoires.

Informations personnelles

Nom de famille *

Prénom *

Profession * Sage-femme

Numéro RPPS * Numéro RPPS

Lieu de naissance * Lieu de naissance
(Ou pays si né(e) hors de France)

Date de naissance *

Je ne suis pas un robot

reCAPTCHA
Confidentialité - Conditions

Annuler **Etape suivante**

Afin de différencier les utilisateurs humains d'éventuels robots malveillants et pouvoir accéder à la page suivante, cochez la case « Je ne suis pas un robot » ou répondez au test qui consiste en une reconnaissance d'image, si vous y êtes invité(e).

Après vérification de votre identité professionnelle vous accédez à l'étape suivante.

Pour les professionnels de santé avec numéro RPPS ou ADELI, vos données professionnelles référencées à l'Agence du Numérique en Santé (anciennement ASIP) vous sont présentées. Vérifiez les données pré renseignées dans les champs du formulaire.

Vous avez :

- un numéro RPPS, vos données sont non modifiables sur ce formulaire, pour toute modification rapprochez-vous de votre instance ordinale ;
- un numéro ADELI, les données grisées sont non modifiables. Vous avez à compléter les données manquantes.

Attention, pour les salariés, dans certains cas le N° FINESS de votre structure n'est pas renseigné. Nous vous invitons donc à sélectionner le mode d'exercice « Salarié structure de santé ou médico-social » si cela correspond à votre situation et à renseigner le code FINESS de votre établissement ou structure d'exercice.

Si d'éventuelles modifications devaient être faites sur les champs grisés, rapprochez-vous de votre Agence Régionale de Santé.

Créer mon compte personnel

> Etape 1

Informations personnelles et professionnelles

Etape 2

Informations de connexion

* Champs obligatoires.

Informations personnelles

Nom

Prénom

Date de naissance

Profession

Profession *

Situation d'exercice *

Spécialité *

Exercice

Déclarer comme exercice principal

Date de début *

Mode d'exercice *

Date de fin

FINESS

N° SIRET

Adresse professionnelle

Adresse *

Attention, pour les professionnels avec RPPS ou ADELI en exercice mixte, vérifiez que l'exercice qui s'affiche est bien votre exercice principal. Il est principal lorsqu'il correspond à au moins 50 % de votre activité.

Cela déterminera votre éligibilité au financement de l'Agence (qui ne finance que certaines professions en exercice principal libéral ou salarié de centre de santé conventionné) et vous donnera accès aux fonctionnalités d'inscription aux actions de DPC.

Pour les professionnels qui ne disposent ni de numéro RPPS, ni de numéro ADELI, la création de compte est déclarative et vous devez saisir toutes les informations.

Informations personnelles

Nom Prénom

Date de naissance

Profession

Profession *

Situation d'exercice *

Exercice Déclarer comme exercice principal

Date de début *

Date de fin

Mode d'exercice *

Autre salarié

FINESS

N° SIRET

Adresse professionnelle

Adresse *

Code Postal *

Ville *

Région *

Pays *

Rappel, pour tous les professionnels (RPPS, ADELI, autres) salariés d'établissements ou de structures de santé et médico-sociales, la saisie du lieu d'exercice, dès lors qu'elle ne remonte pas directement de l'ANS, passe obligatoirement par la saisie du numéro FINESS.

En bas de formulaire, vous devez cocher les deux cases suivantes, afin de passer à la prochaine étape :

* Sélection obligatoire

- Je certifie l'exactitude des données déclarées.
- Je déclare avoir lu et compris les [Conditions Générales d'Utilisation](#) relatives à la création de mon compte personnel. *

Retour

Etape suivante

Une nouvelle fenêtre s'ouvre, à faire défiler pour pouvoir cliquer sur le bouton « J'accepte les conditions générales d'utilisation ».

Conditions Générales d'Utilisation

nécessite l'acceptation des CGU, en vigueur ou actualisées.

4. Propriété intellectuelle

Ce site appartient et est exploité par l'Agence nationale du DPC.

Tous les éléments composant le site, y incluant les logos, noms de domaine et autres signes distinctifs apparaissant sur le site, sont protégés par la législation en vigueur sur la propriété intellectuelle et le droit d'auteur, et appartiennent à l'Agence nationale du DPC ou font l'objet d'une autorisation d'utilisation. Tous les droits de reproduction sont réservés.

Toute exploitation non autorisée du site ou de son contenu engagerait la responsabilité de l'utilisateur et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

Il est également interdit sous peine de sanction au titre de l'article 323-3 du Code pénal, d'introduire frauduleusement des données dans le site, d'extraire, de détenir, de reproduire,

Informations de connexion, de financement et activation de mon compte personnel

Saisissez **vos informations de connexion**. L'Agence vous enverra par SMS, sur le numéro de téléphone mobile que vous aurez indiqué, un code d'activation à saisir à l'étape suivante. Un envoi du code d'activation par courriel est aussi possible. Cette option n'est pas recommandée, pour des raisons de sécurité informatique.

Créer mon compte personnel

Etape 1
Informations personnelles et professionnelles

Etape 2
Informations de connexion

* Champs obligatoires.

Informations de connexion

Courriel *

Confirmer le courriel *

Mot de passe *

Confirmer le mot de passe *

Afficher les mots de passe

Téléphone portable *

Je préfère recevoir le code d'activation par e-mail, le code me sera adressé par courriel à l'adresse indiquée ci-dessus.

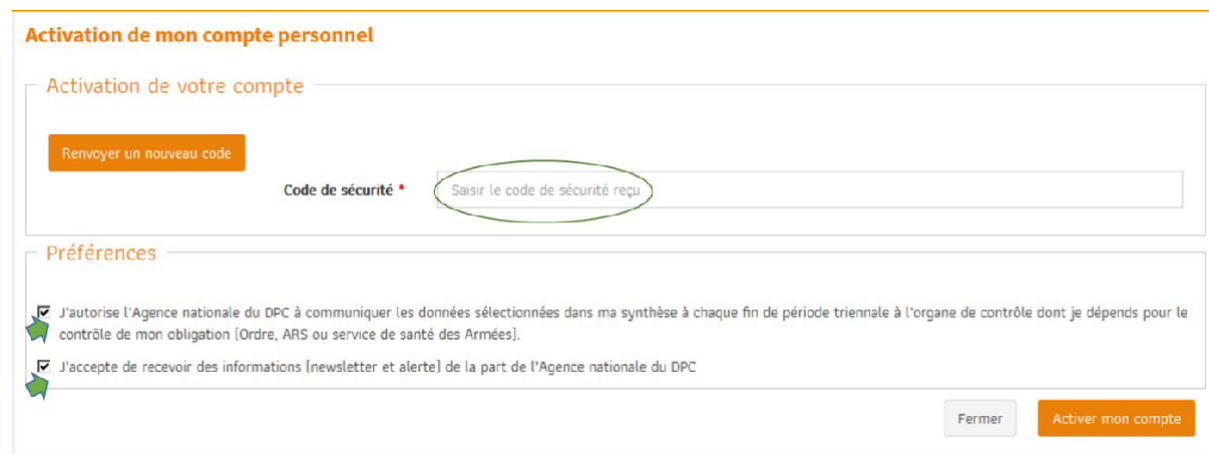
Cliquez sur « Etape suivante ». Un message vous informe que votre compte a été créé avec succès.

Si vous tardez à recevoir votre code d'activation, vous pouvez en demander le renvoi ou revenir sur cette page ultérieurement. Vous ne perdrez pas les données saisies. Sinon, saisissez le code que vous venez de recevoir.

Avant d'activer votre compte, n'oubliez pas de renseigner vos préférences utilisateur.

La première option est disponible pour les professionnels disposant d'une immatriculation ADELI ou RPPS. Si vous cochez cette option, l'ANDPC transmettra automatiquement votre déclaration triennale de parcours de DPC à l'instance de contrôle dont vous dépendez (Ordres professionnels ou ARS). Si vous ne cochez pas cette option, il sera de votre responsabilité de transmettre, par vos propres moyens, votre déclaration à votre organisme de contrôle.

La seconde mention est présente conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD). Validez cette option pour recevoir les informations de l'ANDPC.



Cliquez enfin sur « Activer mon compte ». *Votre compte est créé et opérationnel !*

Prise en charge

Certains professionnels sont éligibles à la prise en charge par l'Agence de leurs actions de DPC. Cette possibilité dépend de votre profession et de votre mode d'exercice. Au moment de l'activation de votre compte Mon DPC, une fenêtre pop-up apparaîtra et vous précisera si vous êtes éligible à la prise en charge.


Si vous êtes éligible, l'item « Informations financières » est présent dans le menu [Utilisateur]. Pour bénéficier de la prise en charge par l'Agence de vos actions de DPC, vous devez renseigner la rubrique « Informations financières » en validant l'une des options et le cas échéant en saisissant vos coordonnées bancaires.

Les options suivantes vous sont proposées :

- la prise en charge des frais pédagogiques et l'indemnisation pour perte de revenus ;
- la seule prise en charge des frais pédagogiques et la non-indemnisation pour perte de revenu;

A noter : à l'initialisation de votre compte, l'option retenue par défaut est la non-prise en charge de vos actions de DPC. Nous vous invitons donc à actualiser rapidement votre choix dans la rubrique « Informations financières »

Pour les salariés de centre de santé conventionné, vous devez faire votre demande de prise en charge en envoyant un message via le menu « Messages ». En effet, nos équipes doivent vérifier que votre centre de santé est bien conventionné.



Agence nationale du dpc

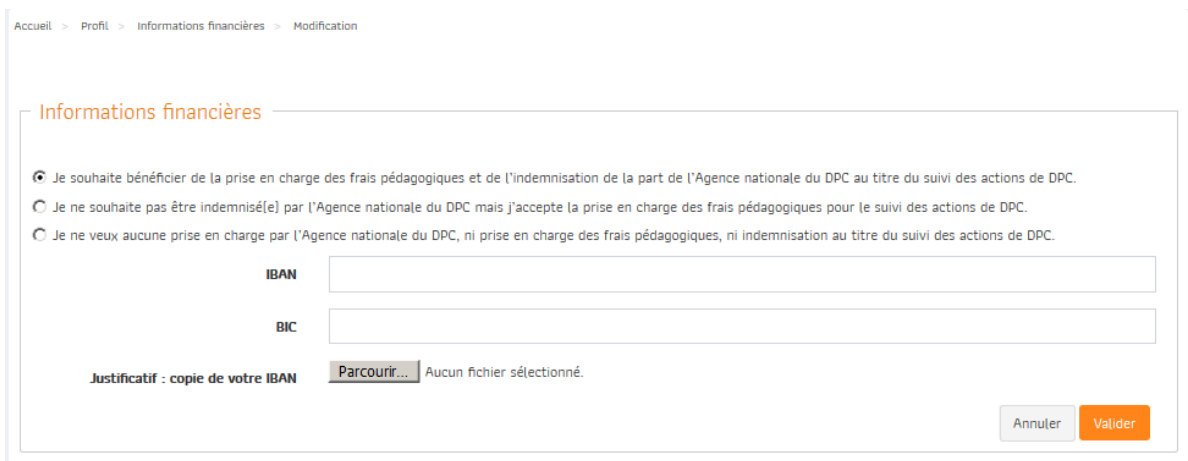
Accueil > Profil > Informations financières

Informations financières

- Je souhaite bénéficier de la prise en charge des frais pédagogiques et de l'indemnisation de la part de l'Agence nationale du DPC au titre du suivi des actions de DPC.
- Je ne souhaite pas être indemnisé(e) par l'Agence nationale du DPC mais j'accepte la prise en charge des frais pédagogiques pour le suivi des actions de DPC.
- Je ne veux aucune prise en charge par l'Agence nationale du DPC, ni prise en charge des frais pédagogiques, ni indemnisation au titre du suivi des actions de DPC.

A noter, tant que vous n'avez pas choisi votre préférence de prise en charge financière, le choix de refus de prise en charge des frais pédagogiques et d'indemnisation est coché par défaut.

Modifier



Accueil > Profil > Informations financières > Modification

Informations financières

- Je souhaite bénéficier de la prise en charge des frais pédagogiques et de l'indemnisation de la part de l'Agence nationale du DPC au titre du suivi des actions de DPC.
- Je ne souhaite pas être indemnisé(e) par l'Agence nationale du DPC mais j'accepte la prise en charge des frais pédagogiques pour le suivi des actions de DPC.
- Je ne veux aucune prise en charge par l'Agence nationale du DPC, ni prise en charge des frais pédagogiques, ni indemnisation au titre du suivi des actions de DPC.

IBAN

BIC

Justificatif : copie de votre IBAN Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Annuler Valider